



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

catastrophes naturelles

Question au Gouvernement n° 2975

Texte de la question

AIDES EUROPÉENNES À LA SUITE DE LA TEMPÊTE XYNTHIA

M. le président. La parole est à M. Didier Quentin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Didier Quentin. Monsieur le ministre chargé des affaires européennes, il y a presque un an, le 28 février 2010, la tempête Xynthia frappait durement les côtes de la Charente-Maritime et de la Vendée, entraînant des pertes humaines et des dégâts considérables.

Dans les jours suivant cette catastrophe, votre prédécesseur Pierre Lellouche s'est rendu à Bruxelles pour demander l'aide financière de l'Union européenne au titre du Fonds de solidarité de l'Union, afin de venir en aide à ces territoires et à ces habitants sinistrés qui ont dû assumer les conséquences de cette " submersion " avec beaucoup de courage et d'énergie.

Dans cet esprit, le 3 mars 2010, Johannes Hahn, commissaire européen chargé de la politique régionale, a effectué une visite de terrain pour prendre toute la mesure de la gravité des dégâts occasionnés par la tempête sur les littoraux de la Vendée et de la Charente-Maritime. À cette occasion, il s'est engagé à apporter aux élus et aux victimes un témoignage concret de la solidarité européenne, en plus des aides de l'État et des collectivités territoriales, au premier rang desquelles le conseil général de la Charente-Maritime. (*" Ah ! " sur les bancs du groupe UMP.*)

Près d'un an après ce drame, pouvez-vous nous préciser quelle aide concrète entend apporter l'Union européenne en signe de solidarité à nos concitoyens encore cruellement marqués par une telle catastrophe naturelle et, surtout, dans quel délai ?

M. le président. La parole est à M. Laurent Wauquiez, ministre chargé des affaires européennes.

M. Laurent Wauquiez, *ministre chargé des affaires européennes*. Monsieur Quentin, vous rappelez que l'on ne doit pas traiter un problème seulement lorsqu'il est sous le feu des médias.

M. Jean-Marc Roubaud. En effet !

M. Laurent Wauquiez, *ministre*. Ce fut la préoccupation constante des parlementaires des départements sinistrés, en particulier ceux de Charente-Maritime et de Vendée.

Les plaies sont profondes et il faudra du temps pour les cicatriser. Nous avons besoin de l'Europe pour être à vos côtés dans cette épreuve. Pierre Lellouche et le commissaire Johannes Hahn, après s'être déplacés, ont pris des engagements qui sont aujourd'hui tenus : l'aide de l'Union européenne au titre de la solidarité régionale atteint 40 millions d'euros destinés aux départements les plus touchés.

C'est là l'aboutissement de votre combat : c'est vous qui vous êtes battu pour obtenir ces aides, avec le concours des députés européens - je pense en particulier à Élisabeth Morin-Chartier. Pour les 38 communes de Charente-Maritime concernées, cette aide représentera 18 millions d'euros. Pour la dizaine de communes touchées en Vendée, l'aide sera de 6,5 millions d'euros.

Une habitude française consiste à ne parler de l'Europe que pour lui reprocher de nouvelles normes, de nouvelles contraintes, de nouvelles embûches. Montrons-nous également capables d'évoquer l'Europe quand elle se trouve à nos côtés, quand elle nous aide, quand elle est réactive et nous apporte son soutien dans l'épreuve là où nous en avons besoin. Il s'agit d'une Europe concrète, qui démontre son utilité et c'est pour cette Europe-là que nous nous engageons. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2975

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 février 2011